

Avant-propos

Cette publication est la onzième de la série Tendances des impôts sur la consommation, publiée tous les deux ans par l'OCDE. Elle présente des données comparatives internationales relatives aux impôts sur la consommation dans les pays membres de l'OCDE au 1^{er} janvier 2016. Les tableaux contenant des données provenant des Comptes nationaux et des chiffres relatifs aux recettes fiscales issus des Statistiques des recettes publiques 1965-2015 sont actualisés jusqu'à l'année 2014 comprise. Les niveaux des prix des carburants sont actualisés au 4^e trimestre 2015 et proviennent des Statistiques trimestrielles – Energy Prices and Taxes (en anglais seulement) publiées par l'Agence internationale de l'énergie. Les données sur les différents pays ont, pour l'essentiel, été communiquées par les délégués auprès du Groupe de travail n° 9. Les taux de change utilisés pour convertir les monnaies nationales en dollar des États-Unis (USD) sont les taux moyens du marché pour 2015 extraits des Statistiques monétaires et financières de l'OCDE, sauf pour les tableaux 1.A1.10 (chapitre 1), 2.A2.3 et 2.A2.7 (chapitre 2) où les taux à parité de pouvoir d'achat (PPA) sont utilisés car ils permettent une meilleure comparaison de la valeur des seuils d'exonération de la TVA (les taux PPA pour le PIB 2015 sont extraits de la base de données des Statistiques de l'OCDE).

Cette publication illustre l'évolution des impôts sur la consommation en tant qu'instruments de mobilisation des recettes fiscales. Elle recense et documente les nombreuses différences qui existent en matière d'assiette, de taux et de règles d'application, tout en soulignant les caractéristiques qui sous-tendent leur évolution. Elle examine en particulier les évolutions survenues dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée/taxe sur les biens et services (TVA/TPS) (appelée « TVA » dans cette publication). Elle présente notamment une estimation actualisée du ratio des recettes de TVA (RRT) pour les pays de l'OCDE, qui donne une indication de l'ampleur des recettes de TVA non perçues sous l'effet d'exemptions, de taux réduits, de la fraude et de la planification fiscale. Elle fait observer que les Principes directeurs internationaux de l'OCDE pour la TVA/TPS sont désormais publiés et universellement acceptés comme la nouvelle norme mondiale pour l'application de la TVA aux échanges internationaux de services et de biens incorporels.

Le chapitre 1 résume les tendances en matière d'impôts sur la consommation et leurs principales caractéristiques. Il montre l'évolution des recettes tirées des impôts sur la consommation entre 1965 et 2014 et examine plus en détail l'application de la TVA aux échanges internationaux, plus particulièrement les difficultés d'appliquer la TVA aux échanges internationaux de services et de biens incorporels, avant d'étudier les Principes directeurs internationaux de l'OCDE pour la TVA/TPS. Il s'intéresse également aux évolutions récentes en matière de fraude à la TVA. Le chapitre 2 décrit les principales caractéristiques des régimes de TVA en vigueur dans les pays de l'OCDE, à savoir les taux, exemptions, restrictions spécifiques au droit à déduction de la TVA acquittée sur les intrants, seuils d'assujettissement et de recouvrement, mécanismes d'allègement de la TVA pour les biens importés par des consommateurs finaux, et méthodes spéciales de recouvrement de la taxe. Une note technique analysant les raisons et les conséquences des taux réduits de TVA accompagne ce chapitre. Le chapitre 3 décrit comment le ratio de recettes TVA (RRT) donne une indication de l'effet des exemptions, des taux réduits et du non-respect des obligations fiscales sur les recettes publiques, et explique

comment il est calculé et doit être interprété. Il est complété par des notes techniques sur des questions de mesure. Le chapitre 4 décrit les principales caractéristiques des droits d'accise et leur incidence sur les recettes, le comportement des consommateurs et les marchés. Il fait une présentation détaillée des taux des droits d'accise applicables à la bière, au vin, aux boissons alcoolisées, au tabac et aux huiles minérales dans les pays de l'OCDE. Il procède également, ce qui est une première, au chiffrage de la charge fiscale totale qui grève un paquet de cigarettes dans les pays de l'OCDE. Le chapitre 5 décrit les principales caractéristiques de la fiscalité des véhicules et l'usage qu'il en est fait pour influencer le comportement des consommateurs. Il donne des informations détaillées sur les impôts liés à la vente et à l'immatriculation des véhicules ainsi que sur les impôts périodiques.

Cet ouvrage a été préparé sous l'égide du Groupe de travail n° 9 sur les impôts sur la consommation du Comité des affaires fiscales. Stéphane Buydens, du Centre de politique et d'administration fiscales (CTPA) de l'OCDE, en est l'auteur.

Remerciements

Nous tenons à remercier : David Bradbury (Chef de la Division de la politique et des statistiques fiscales) ; Piet Battiau (Chef de l'Unité des impôts sur la consommation), Kurt Van Dender (Chef de l'Unité des impôts et de l'environnement) ; Michele Harding (Chef de l'Unité des statistiques) ; Bert Brys (Chef de l'Unité de la politique fiscale) ; Alastair Thomas (Economiste de la fiscalité), Florens Flues (Economiste de la fiscalité), Michel Lahittete (Statisticien), Michael Sharrat (Statisticien) et Martine Monza (Assistante), CTPA ; Mariano Berkenwald, Agence internationale de l'énergie ; Professeur Walter Hellerstein (Distinguished Research Professor et Francis Shackelford Distinguished Professor in Taxation Law, University of Georgia).



Extrait de :

Consumption Tax Trends 2016

VAT/GST and excise rates, trends and policy issues

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/ctt-2016-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Avant-propos », dans *Consumption Tax Trends 2016 : VAT/GST and excise rates, trends and policy issues*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/ctt-2016-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.